

## OFFRE D'EMPLOI

### **UN(E) Agent technique des milieux aquatiques A temps complet, en CDD 3 mois (éventuellement renouvelable).**

#### **Contexte :**

Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Verdon, en tant qu'EPAGE Verdon (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant du Verdon), dans le cadre de sa compétence GEMAPI, recrute un agent technique des milieux aquatique pour un contrat à durée déterminée de 3 mois (démarrage dès que possible).

Cet agent sera intégré au sein de l'équipe de gestion des milieux aquatiques du syndicat mixte, qui comprend actuellement 1 chef d'équipe, et 2 agents. Il s'agit d'un recrutement pour besoin occasionnel (éventuellement renouvelable).

#### **Missions :**

Placé(e) sous l'encadrement d'un technicien rivière, de l'équipe de Direction et en lien avec le Vice-président, le/la agent technique des milieux aquatiques devra assurer les **missions** suivantes :

La mission principale de l'agent technique des milieux aquatiques correspond à des missions de débroussaillage, d'élagage de branches basses, de bûcheronnage, de protection de berges en génie végétal, d'enlèvement d'embâcles, de surveillance et de gestion des espèces invasives, de plantations, d'enlèvement de déchets, d'entretien et de soin de plantations, de brûlage des déchets verts (si autorisation d'y procéder), de broyage, de veille (pollutions, aménagements impactants...), de veille à la sécurité et de nettoyage du site à la fin du chantier.

En guise de missions complémentaires, il participe également ponctuellement, en fonction de ses compétences, à la surveillance des ouvrages et à l'entretien des digues implantées sur le Verdon ou ses affluents, ainsi qu'aux inventaires naturalistes et au suivi de l'état des divers milieux aquatiques dont le syndicat mixte a la charge dans le cadre de la compétence GEMA (ripisylve, zones humides, adoux...)

L'agent reçoit les consignes journalières de travail du chef d'équipe qui pilote les chantiers sur le terrain de manière opérationnelle.

#### **Compétences, connaissances requises et aptitudes :**

##### **Compétences requises :**

- Bûcheronnage, tronçonnage, débroussaillage, manipulation d'engins/outils mécaniques de coupe dangereux, de machine-outil de portage ou de treuil (tronc)
- Connaissance des dispositifs et des acteurs du domaine de la sécurité au travail, de la protection et de la prévention contre les incendies de forêts
- Permis B obligatoire et véhicule pour se rendre sur le lieu d'embauche

- Réalisation de travaux de gestion des milieux aquatiques : être capable de mener à bien ses missions de chantier telles qu'elles lui ont été désignées jusqu'à leurs réalisations dans les délais impartis.

### **Qualités requises :**

- Aptitude à travailler en équipe : s'intégrer dans le cadre de travail et de décision de la structure, faire preuve de respect envers ses collègues, ses partenaires
- Responsabilité de ses actes,
- Autonomie et implication,
- Ecoute, dialogue tant auprès des membres de l'équipe GEMAPI que de la hiérarchie, des agents du syndicat et plus généralement avec les propriétaires riverains ou tout autre partenaire institutionnel / privé potentiel.

## **Conditions de travail :**

### **-Diplômes requis :**

Diplôme de niveau V (CAP/BEP) en gestion d'activités forestières/espaces ruraux et fluviaux.

### **Temps de travail :** 40 heures hebdomadaire + RTT.

L'agent travaille en horaires fixes modulés dans l'année en fonction des contraintes saisonnières, définis dans le règlement interne de l'équipe.

Le temps de pause méridienne est fixé à 45 minutes.

### **Localisation :**

La résidence administrative est située à **Saint-André-les-Alpes**, l'activité de l'équipe s'étend sur l'ensemble du bassin versant du Verdon. La prise de poste se fait à Saint-André-les-Alpes.

**Déplacements** : journaliers afin de se rendre sur le lieu de la mission / du chantier à réaliser, exceptionnellement si un chantier situé à plus de 3 h de route A/R est organisé sur plusieurs jours, il pourra être demandé aux agents de rester sur place ; ils seront hébergés et nourris durant la mission.

### **Rémunération :**

CDD de 3 mois (éventuellement renouvelable), rémunéré en référence à l'un des indices de la grille indiciaire d'adjoint technique + régime Indemnitaire déterminé en fonction du niveau de diplômes et de l'expérience professionnelle sur ce type de missions.

Poste à pourvoir **dès que possible.**

**Les candidats devront se rendre disponibles pour un éventuel entretien de recrutement qui aura lieu le mercredi 15 juin après-midi.**

## **Dépôt des candidatures**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 8 juin 2022** à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon  
Domaine de Valx  
04 360 – MOUSTIERS SAINTE MARIE

Ou par mail à : [info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr)

Renseignements : Thomas GARNIER, technicien rivière – tél : 06 43 11 77 90